



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France

Organisation représentative selon la loi du 10 juillet 1989 et l'article L 811-3 du code de l'éducation.

Paris, le lundi 24 juillet 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Réquisition des étudiants en médecine dans le cadre du plan canicule, l'ANEMF réactive et prête à travailler

L'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France), membre de la FAGE est plus que jamais consciente des problèmes posés par la canicule qui sévit dans notre pays.

Suite aux annonces de Monsieur Xavier Bertrand, Ministre de la santé et des solidarités, concernant la **réquisition des étudiants en médecine** dans le cadre du plan canicule, **l'ANEMF se déclare prête à travailler** pour la mise en œuvre **rapide et dans les meilleures conditions** de ces réquisitions main dans la main **avec les autorités sanitaires.**

L'ANEMF rappelle également que d'ores et déjà **les externes** (étudiants de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année de médecine) **sont présents tous les jours dans leurs services** d'affectation et travaillent au quotidien au sein de la chaîne de soins hospitalière.

Si une implication plus grande de la part des étudiants en médecine est nécessaire, **charge au ministère de leur indiquer clairement les règles du jeu.** Nul doute que **les étudiants auront à cœur de participer**, en fonction de leurs capacités, à cet élan de solidarité.

Enfin, **l'ANEMF regrette de ne pas avoir été consultée au préalable** à ce sujet, ce qui aurait permis un meilleur relais de l'information auprès des étudiants. En effet, de par son réseau national, l'ANEMF est en mesure de **participer à l'élaboration d'un projet à long terme concernant ce type de plan.**

Les étudiants en médecine au cœur du système de soin français ? Cela semble être une évidence pour nous. Encore faudrait il que cela ne soit pas uniquement en temps de crise...

Contacts presse :

Virginie Prade, Présidente de l'ANEMF, 06 77 66 94 78, virginie.prade@anemf.org

Clément Lazarus, Vice-président en charge de la communication de l'ANEMF, 06 74 83 95 79, clement.lazarus@anemf.org

- Association à but non lucratif selon la loi de 1901 - Organisation représentative selon la loi du 10 juillet 1989 -

- Créée en 1965 - Représentée au CNOUS, et au CNESER -

- Nommée à la CPNEM - Membre de la FAGE, de l'IFMSA -

Siège administratif : ANEMF c/o FAGE, 5 rue Frédérick Lemaître, 75020 PARIS - Tel : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71